



PROCES-VERBAL

Réunion de bureau du mercredi 10 juillet 2024
à la salle de convivialité du Complexe de La Raquette
YZEURE

Présents : Gilles GOBET, Jean-Louis DELAUX, Sarah GOBET, Kévin DUTEL, Maxime BELLOT, Hervé BOUTON, Samir SALAMANI, William LEGAL, Bernadette RENAUD

Excusés : Sandra ALBY, Bertrand ALBY

Absent : Sébastien TAILLON

Démarrage de la séance : 18h40

Gilles, nouveau Président, explique le déroulement de chaque réunion. Il enverra par mail l'ordre du jour avec le procès-verbal de la dernière réunion pour permettre aux membres du bureau de relire le procès-verbal afin d'y apporter des remarques et de l'approuver.

Les membres sont d'accord sur l'organisation des séances.

Fixation des prix des licences 2024-2025 :

Tous sont unanimes pour baisser les tarifs suite au départ de notre entraîneur.

Jean-Louis, trésorier de l'ASTTMA, a réfléchi et a fait une simulation sur les tarifs en tenant compte des différentes catégories de licence, la réaffiliation, l'engagement des équipes en championnat régional et départemental, les pots (« gouters » organisés à l'occasion d'Halloween, Noël, Chandeleur, etc..), les After (pot de l'amitié avec les adversaires), l'indemnisation de Samir et Hervé, les départs et les mutations, etc...

Tarifs :

- Licence Adultes Compétition : 130 €
- Licence Jeunes – de 18 ans : 110 €
- Tarif loisir spécial à MONTBEUGNY : 50 €
- Licence Loisirs Jeunes et Adultes au complexe de la Raquette: 70 €
- Piste pour la retraite sportive : 50 €
- Participation Licencié extérieur au club : 30 €

Les jeunes vont bénéficier d'entraînements dirigés grâce à nos 2 entraîneurs, Samir et Hervé.

Gilles souhaite relancer les créneaux loisir et pourquoi pas y associer la Retraite Sportive de Moulins. Une réflexion sur l'affiliation de l'ASTTMA à l'UFOLEP est proposée. Des contacts seront pris avec le club d'AVERMES pour éventuellement créer une entente.

Jean-Louis attend une réponse de la ligue car il y a un problème lors des inscriptions, on ne peut pas avoir 2 clubs avec une même adresse de salle de compétition (partage de la salle communautaire).

Point financier présenté par le trésorier :

Gilles informe les membres du bureau que ce point sera mis à l'ordre du jour à chaque réunion pour nous tenir au courant de la situation financière.

Jean-Louis a présenté un prévisionnel de nos dépenses et des recettes générales, liées d'une part à nos licenciés et d'autre part à l'équipe 1.

Nous attendons les virements échelonnés de nos partenaires ainsi que les aides sollicitées auprès des institutions publiques et qui ont été accordées. Ces aides sont ciblées sur des projets (FDVA, ANS, Sport de Haut Niveau, etc..)

Les membres sont d'accord pour que l'ASTTMA postule pour organiser des compétitions (tour de critérium fédéral N2).

Commission Sportive :

La date de réunion des capitaines a été fixée au jeudi 12 septembre 2024 à 18h00 à la salle de convivialité du Complexe de la Raquette. Celle-ci a été réservée sur le planning partagés de Moulins Communauté.

Les horaires d'entraînement ont été fixés :

- **Lundi :**
 - o Jeunes : 17h45 – 19h30
 - o Adultes Compétition et Loisirs : à partir de 19h30 (créneau libre)
- **Mardi à la salle de Montbeugny :** encadré par Hervé si possible, Jean-Louis et peut-être Vincent Gréco (Voir avec lui s'il est d'accord).
 - o Jeunes : 18h00 – 19h00
 - o Adultes et loisirs : 19h00 – 21h00 (créneau libre)
- **Mercredi :**
 - o Jeunes Débutants : 16h00 - 17h00
 - o Licenciés jeunes confirmés : 17h00 – 18h30
 - o Adultes Compétition et Loisirs : 18h30 – 20h00 (créneau libre)
- **Jeudi :**
 - o Jeunes compétiteurs sélectionnés par Samir et Hervé : 17h30 – 18h45
 - o Adultes et Loisirs : (créneau libre)
- **Vendredi :**
 - o Jeunes : 17h45 – 19h30
 - o Adultes Compétition et Loisirs : 19h00 – 20h30 (créneau libre)
- **Samedi (matin) :**
 - o A voir pour les loisirs

Le club de badminton n'aura pas de créneau le samedi. On pourra donc monter, dès le matin, la salle de compétition.

Commission Partenaires :

Bertrand a envoyé son tableau pour nous informer des avancées avec nos Partenaires.

Commission Communication :

Le point a été effectué avec Sarah concernant l'accès à tous les réseaux. Elle a la main sur Facebook, Instagram mais pas sur le site.

Commission pour la gestion Equipe 1 en N3 :

Bertrand réitère sa demande pour continuer à s'occuper d'Andrei et de Maximilian auprès de Gilles. Bertrand gardera le contact avec eux mais doit nous transcrire leurs demandes pour que la décision soit prise au sein du bureau.

Il a négocié pour avoir des tarifs au restaurant Del-Arte à 10 € le repas et 1 chambre pour 2 chez B&B à Toulon sur Allier pour 30 € la nuit, petit-déjeuner inclus, lors des matchs à domicile.

Il faut reconstruire l'Equipe 1. Il sera donc nécessaire pour une cohésion d'équipe, d'organiser le repas pris en commun par les 4 joueurs de l'équipe 1 de N3 au complexe de La Raquette.

Hervé peut nous préparer les repas du samedi midi.

Précisions sur la prise en charge du club pour les matchs à l'extérieur :

Le repas des 4 joueurs et de l'accompagnant (la personne qui part de Moulins avec son véhicule pour récupérer Andrei et Maximilian à l'hôtel et les emmène sur le lieu de la compétition) sont pris en charge par le club.

Le repas des « supporters » en déplacement n'est pas pris en charge par le club.

Ainsi on conserve le même fonctionnement que la saison passée.

Un membre du bureau a fait remarquer qu'il y a moyen d'organiser au mieux les après matchs sans que le club ait à participer financièrement. Libre choix aux équipes d'organiser leur repas pour rester manger tous ensemble et garder ce moment de convivialité.

Gilles précise que Maximilian a fait tout son possible pour que ses déplacements et ceux de Andrei reviennent le moins cher en réservant longtemps à l'avance et ce malgré l'allongement des escales et des attentes à l'aéroport que cela implique.

Sujets divers :

Les axes d'amélioration ont déjà été traités lors de cette réunion : les créneaux, les tarifs des licences.

Il est nécessaire de se positionner rapidement sur les compétitions que l'on souhaite organiser.

Certains membres du bureau proposent de candidater pour un tour de Critérium de National 2 au lieu d'organiser des petits tournois qui ne nous rapportent rien ou presque rien. Le but est de voir du beau jeu et que cela rapporte financièrement au club.

L'organisation de notre tournoi national se présente bien. Une réunion est prévue pour le 15/07/2024.

Gilles précise qu'il y a une collecte pour le départ de Lamine.

En ce qui concerne le stage de rentrée, Bertrand est en train de négocier avec notre partenaire Celto pour avoir la gratuité de l'après-midi comme l'an dernier.

Cette journée de reprise a été fixée pour le 07/09/2024 et sera dirigée par Hervé, Samir et William.

Pour cette année, Gilles annonce qu'il souhaite créer une commission en faisant appel à quelques membres du bureau et quelques licenciés du club, pour travailler sur les statuts. La révision des statuts sera soumise au vote des licenciés.

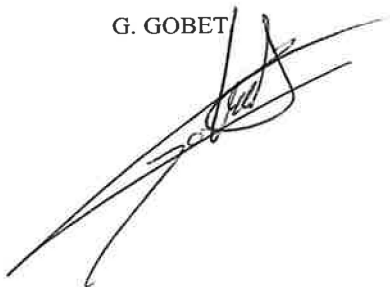
Comme évoqué plus haut, certains membres du bureau sont ouverts à la création d'une section UFOLEP. William doit se renseigner auprès des dirigeants de la section UFOLEP d'Avermes.

Kévin porte à notre connaissance que son collègue Denis, responsable sportif de l'IME, souhaite proposer à 8 jeunes en situation de handicap, 10 séances de tennis de table (soit 1 par mois). Par cette démarche l'ASTTMA pourrait obtenir une subvention de 1 500 €. Cette piste est à exploiter car il rentrerait dans le projet de demande de subvention FDVA. Le créneau pourrait avoir lieu le mercredi après-midi avec Hervé. Kévin va en faire la proposition à son collègue.

Fin de séance : 20h32

Le Président de l'ASTTMA

G. GOBET



La secrétaire de l'ASTTMA

B. RENAUD

